

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
Etablissement public à caractère administratif

Analyse des données de l'Enquête Nationale
Budget/Consommation de 2007/2008 (ENBC_2007/2008)

Emploi et pauvreté

Par MALAM SOULEY Salissou

Avril, 2010

Sommaire

<i>Liste des tableaux</i>	<i>iii</i>
<i>Liste des graphiques</i>	<i>iii</i>
<i>Liste des sigles et abréviations</i>	<i>iv</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
<i>1- Objectifs et aspects méthodologiques</i>	<i>3</i>
<i>2- Revue de littérature</i>	<i>3</i>
<i>2.1. Concept de l'emploi</i>	<i>3</i>
<i>2.2. Concept de la pauvreté</i>	<i>7</i>
<i>3- Politique de l'emploi et structure du marché du travail</i>	<i>10</i>
<i>3.1. Stratégies nationales de promotion de l'emploi</i>	<i>10</i>
<i>3.2. Situation de l'emploi au Niger</i>	<i>14</i>
<i>4. Niveau et tendances de la pauvreté</i>	<i>24</i>
<i>5. Ampleur de la pauvreté laborieuse</i>	<i>25</i>
<i>6. Interrelations entre la pauvreté et l'emploi</i>	<i>27</i>
<i>6.1. Quelques statistiques descriptives</i>	<i>27</i>
<i>6.2. Présentation des données et du modèle</i>	<i>28</i>
<i>6.3. Estimation du modèle et interprétation des résultats</i>	<i>29</i>
<i>Conclusion et recommandations</i>	<i>32</i>
<i>Bibliographie</i>	<i>33</i>
<i>Annexes</i>	<i>34</i>

Liste des tableaux

Tableau 1 : Résultats des enquêtes d'évaluation du PAIPCE pour sa phase 1988-1991.....	11
Tableau 2 : Résultats des enquêtes d'évaluation du PAIPCE pour sa phase 1997-1998.....	11
Tableau 3 : Catégories d'emplois offerts par NIGETIP.....	12
Tableau 4 : Programmes actuels de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE)	13
Tableau 5 : Evolution de la population active et de population active potentielle	15
Tableau 6 : Evolution du taux de chômage (%) par région de 2001 à 2008.....	16
Tableau 7 : Effectifs des agents de la Fonction Publique au 31 décembre selon le statut et le sexe.....	16
Tableau 8 : Effectifs des salariés des secteurs privé et parapublic par branche d'activité économique.....	17
Tableau 9 : Effectifs de salariés des secteurs privé et parapublic par catégorie professionnelle.....	18
Tableau 10 : Evolution des demandes d'emploi enregistrées par l'ANPE par catégorie professionnelle	19
Tableau 11 : Evolution des offres d'emploi enregistrées par l'ANPE par catégorie professionnelle	19
Tableau 12 : Evolution des offres d'emploi satisfaites enregistrées par l'ANPE par catégorie professionnelle.....	20
Tableau 13 : Caractéristiques des établissements du secteur informel au Niger.....	21
Tableau 14 : Caractéristiques des agents du secteur informel nigérien.....	22
Tableau 15 : Situation de l'emploi à l'issue de l'ENBC_2008	23
Tableau 16 : Evolution de la pauvreté au Niger.....	24
Tableau 17 : Evolution de la pauvreté selon certaines caractéristiques.....	24
Tableau 18 : Répartition des travailleurs pauvres selon certaines caractéristiques.....	26
Tableau 19 : Evolution de la pauvreté (%) selon les caractéristiques du marché du travail	28
Tableau 20 : Résultats de l'estimation du modèle	30
Tableau 21 : Grille indiciaire de la Fonction Publique en vigueur 2008.....	34
Tableau 22 : Taux d'activité et de chômage selon certaines caractéristiques en 2008	34
Tableau 23 : Répartition (%) de la population occupée selon quelques caractéristiques.....	35
Tableau 24 : Répartition de la population active occupée par secteur institutionnel selon la région.....	35
Tableau 25 : Taux de sous-emploi par région en 2005.....	36
Tableau 26 : Pauvreté et caractéristiques du chef de ménage en 2005.....	36

Liste des graphiques

<i>Figure 1 : Evolution du taux d'activité de la population nigérienne par région de 1988 à 2008.....</i>	<i>15</i>
<i>Figure 2 : Evolution comparative des offres et demandes d'emploi enregistrées par l'ANPE</i>	<i>18</i>

Liste des sigles et abréviations

ANPE : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

CM : Chef de Ménage

CM2 : Cours Moyen 2^{ème} année

DSBE : Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels

DSCN : Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux

ENBC : Enquête Nationale Budget Consommation

FAO : Fonds des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation

FCFA : Franc de la Communauté Financière d'Afrique

FMI : Fonds Monétaire International

FSPS : Filet de Sécurité et Programme d'action Sociale

INS : Institut National de la Statistique

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

NIGETIP : Agence nigérienne de travaux d'intérêt public pour l'emploi

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OIT : Organisation Internationale du Travail

PA : Population Active

PAIPCE : Programme d'Appui à l'Initiative Privée et à la Création d'Emplois

PAS : Programmes d'Ajustement Structurel

PIJD : Programme d'Insertion de Jeunes Diplômés

PISI : Programme d'Insertion dans le Secteur Informel

PME : Petites et moyennes entreprises

PNE : Politique Nationale de l'Emploi

PP : Population Potentielle

PRC : Programme de Reconversion de Chômeurs de longue durée

PTE : Projet des Travaux publics et d'Emplois

QUIBB : Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Bien-être de Base

RGP/H : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SDRP : Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté

SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

Introduction

Au recensement général de la population et de l'habitat (RGP/H) de 1988, la population active nigérienne se chiffrait à 2315694 personnes. Elle est passée à 3635761 personnes au RGP/H de 2001, soit un accroissement annuel moyen de 4,4% durant cette période intercensitaire. Cet accroissement est nettement supérieur à celui de la population dans son ensemble qui est de 3,3%.

Plus récemment, les résultats de l'enquête à Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Bien-être de Base de 2005 (QUIBB_2005) ont permis d'estimer à quelque 4008486 le nombre d'actifs nigériens et ceux de l'Enquête Nationale Budget/Consommation de 2008 (ENBC_2007/2008) le situent à quelque 4368993.

Cette population est sujette à de nombreuses difficultés. Celles-ci tiennent dans une large mesure à la persistance du chômage et du sous-emploi. En effet, en 2005, Le chômage affiche un taux de 15,9% et concerne plus les citadins que les ruraux (19,4% contre 15,2%). Le sous-emploi affecte, quant à lui, 34,6% de la population active. A la différence du chômage, le sous-emploi sévit beaucoup plus profondément en milieu rural où jusqu'à 86,3% de la population active le subissent. En somme, plus de la moitié de la population active nigérienne sont au chômage ou sous-employés. En plus, les femmes sont plus affectées que les hommes (38,3% contre 32,9% pour le sous-emploi et 25% contre 12% pour le chômage)¹.

Les chiffres de 2008 sont nettement en deçà de ceux de 2005, conséquence probable de la différence entre les deux méthodes d'estimation de ces indicateurs. En 2008, le taux de chômage n'est que de 2,25% au niveau national. Il varie de 0,36% à Tillabéri à 5,37% à Tahoua.

Quoi qu'il en soit, au Niger, la lutte contre le chômage et le sous-emploi est une préoccupation centrale des pouvoirs publics. En effet, la recherche d'une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois constitue le premier axe stratégique de la principale orientation en matière des politiques économiques et sociales à savoir la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) élaborée en 2008 (voir encadré ci-dessous). Dans la même lancée, le 12 mars 2009, le gouvernement nigérien a adopté le document cadre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) dans l'objectif de créer les conditions d'un emploi productif en plaçant la dynamique du marché du travail au cœur des préoccupations de développement économique et social aussi bien au niveau national qu'aux niveaux régional et local afin d'impulser une réduction durable du chômage et de la pauvreté.

¹ Ces chiffres proviennent de l'étude portant sur « l'emploi, le chômage et la pauvreté » réalisée à l'issue de l'enquête à QUIBB_2005 par l'Institut National de la Statistique (INS)

ENCADRE N°1: LES SEPT AXES STRATEGIQUES DE LA SDRP

Axe 1 : La recherche d'une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois

Axe 2 : L'accès équitable aux services sociaux de qualité

Axe 3 : La maîtrise de la croissance démographique

Axe 4 : La réduction des inégalités et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables

Axe 5 : Le développement des infrastructures

Axe 6 : La promotion d'une gouvernance de qualité

Axe 7 : La mise en oeuvre efficace de la stratégie.

Toutefois, s'il est vrai que le lien entre la pauvreté et les dynamiques du marché du travail semble naturel dans la mesure où les individus tirent l'essentiel de leur revenu du fruit de leur travail, il n'en demeure pas moins que l'emploi ne protège pas nécessairement contre la pauvreté. En effet, on remarque que, au Niger comme dans pratiquement tous les pays en voie de développement, le taux de pauvreté est nettement supérieur à celui de chômage (62,1% contre 15,9% en 2005). Ce qui indique l'existence des travailleurs pauvres ou de la pauvreté laborieuse².

En fait, la montée du chômage et du sous-emploi résulte essentiellement de la pénurie d'emplois décents sur le marché du travail donnant l'occasion aux employeurs de profiter d'une rente de situation pour imposer des conditions défavorables aux employés. Tout se passe comme s'il existait un cercle vicieux : chômage et sous-emploi ⇒ la précarité ⇒ pauvreté ⇒ pénurie d'emplois décents ⇒ chômage et sous-emploi.

Le chômage, le sous-emploi et la pauvreté laborieuse constituent ainsi des défis majeurs pouvant handicaper la bonne conduite de développement. Il est donc nécessaire de chercher les voies et moyens les juguler.

² Les « travailleurs pauvres » ou « la pauvreté laborieuse » est une traduction de l'expression « working poor » en vogue aux Etats-Unis.

1- Objectifs et aspects méthodologiques

L'objectif global poursuivi par ce travail est de contribuer à une meilleure prise en compte des dynamiques du marché du travail dans les stratégies de réduction de la pauvreté. De façon spécifique, ce travail s'attache principalement à :

- fournir une photographie actualisée du marché du travail nigérien,
- rechercher les interrelations entre la pauvreté et la dynamique du marché de travail,
- estimer son ampleur,
- rechercher les traits caractéristiques des travailleurs pauvres.

La méthodologie utilisée combine l'utilisation des données existantes et des documents stratégiques en matière de la pauvreté et de l'emploi, l'exploitation de la base de données issue de l'ENBC_2007/2008 et une analyse causale.

2- Revue de littérature

Il sera brièvement passé en revue le concept de l'emploi et celui de la pauvreté tout en faisant un rapprochement entre les deux à travers le concept de la pauvreté laborieuse.

2.1. Concept de l'emploi

Les véritables origines de l'analyse économique du chômage datent des néoclassiques. Pour eux, bien que les décisions des offreurs (ménages) et demandeurs (entreprises) d'emploi soient a priori incompatibles, il existe des mécanismes régulateurs de marché qui les coordonnent.

Les entreprises comparent le gain qu'elles attendent de l'embauche d'un travailleur supplémentaire (productivité marginale du travail) au coût réel que cette embauche induit (taux de salaire réel). Elles n'acceptent d'embaucher un travailleur que si sa productivité marginale est au moins égale au taux de salaire réel en vigueur : la demande de travail est une fonction décroissante du taux de salaire réel.

Les ménages réagissent eux aussi aux variations du salaire réel, mais dans un sens exactement opposé à celui des entreprises : l'offre de travail est une fonction croissante du taux de salaire réel.

S'ajustant l'une sur l'autre par les mécanismes du taux de salaire réel, l'offre et la demande de travail finissent par se coïncider. Leur point de rencontre désigne le taux de salaire réel d'équilibre. A ce taux, tout celui qui désire du travail est employé. S'il existe encore des travailleurs inemployés, c'est qu'ils décident volontairement d'être au chômage en refusant le salaire que le marché a attribué à leur productivité.

La crise de 1929 a rendu illusoire la notion de chômage volontaire. J. M. Keynes s'y est opposé en se basant sur son « principe de la demande effective » et en s'appuyant sur le cadre de la courte période. Son objectif était de montrer qu'un chômage involontaire et durable est compatible avec une situation d'équilibre concurrentiel. Il a d'abord montré qu'il existe des situations dans lesquelles le marché ne joue pas pleinement le rôle que l'analyse néoclassique lui a attribué. En effet, à court terme, en raison de l'existence des capacités inemployées la production est flexible et s'adapte à la demande. Pour Keynes, toute insuffisance de la demande par rapport à l'offre est source d'un chômage involontaire car il existe un cercle vicieux : les entreprises satisfont leur demande (trop faible) à un prix fixé. Compte tenu de celle-ci, elles adaptent leur production et donc leur offre sur le marché du travail. Mais si cette demande est inférieure à l'offre, des individus, qui voudraient travailler au salaire en vigueur, ne trouvent pas d'emploi (Françoise D. 1999). Ce chômage persiste aussi longtemps que la demande est inférieure à l'offre.

Keynes a aussi soutenu que le niveau d'emploi ne dépend pas du salaire réel, mais plutôt du salaire nominal du fait que les travailleurs sont victimes de « l'illusion monétaire » en ce sens qu'ils peuvent être indifférents aux variations réelles du salaire alors qu'ils sont hostiles à toute baisse nominale de leur salaire. Cette hostilité conduit à la rigidité des salaires à la baisse qui, à son tour, empêche les mécanismes de marché de jouer pleinement. En effet, dans ces conditions, les ajustements se font par les quantités en conséquence un excès d'offre de travail ne conduit pas à une baisse de salaire, mais plutôt à une augmentation du chômage.

Pour sortir l'économie de cette situation, Keynes préconise l'intervention de l'Etat pour soutenir la demande. Les politiques d'expansion de la demande ont donné des très bons résultats notamment dans les pays de l'OCDE sur la période 1945 -1975³.

Vers 1958, les politiques interventionnistes ont connu un regain d'intérêt avec la découverte d'une relation inverse entre le chômage et l'inflation (courbe de Phillips) par l'économiste anglais, A. W. Phillips, à partir d'une étude utilisant les statistiques annuelles relatives aux salaires nominaux et à l'emploi au Royaume-Uni sur la période 1861-1957. La courbe de Phillips a connu un succès énorme après avoir été testée par des économistes de renommée dont R. Solow et P. Samuelson.

La fin des années 1960 et le début des années 1970 ont débouché sur une situation qui affaiblit la portée de la courbe de Phillips. En effet, on a pu assister au développement simultané du chômage et de l'inflation dans un contexte de faible croissance (Baillly J-L. et al. 1999). Appelée stagflation, cette situation a été le point de départ d'un renouveau libéral avec le

³ Fort de ce succès, Jean Fourastié a qualifié ces années de « Trente Glorieuses ».

courant monétariste qui était pessimiste par rapport à toute politique qui s'inspire de la courbe de Phillips. Pour les monétaristes, il existe un niveau de chômage qui est compatible avec n'importe quel taux d'inflation (« chômage naturel »). Dans une économie donnée et à une période donnée, il est difficile de distinguer le chômage naturel des autres formes de chômage du fait de la pluralité et de la complexité de ses sources. Faute de cette distinction, les pouvoirs publics peuvent commettre de graves erreurs de planification.

A titre illustratif, simplifions l'exemple de Pascal S. (1991). Supposons que, pour réduire le chômage, les pouvoirs publics se lancent dans de nouvelles émissions monétaires. Ils augmenteraient le niveau d'inflation. Ce qui entraînerait une baisse du taux d'intérêt réel⁴ et permettrait aux entreprises de trouver la monnaie à bon marché et de se jeter dans de nouveaux projets d'investissement. Elles demanderaient ainsi plus de travail et, du coup, les salaires nominaux augmenteraient. Les travailleurs, par illusion monétaire, croiraient que leur rémunération s'est améliorée et accepteraient de fournir davantage d'heures de travail.

A partir de l'hypothèse d'anticipations adaptatives, les monétaristes montrent que le chômage retrouverait son niveau naturel aussitôt que cette illusion disparaît complètement. Finalement, les politiques inspirées de la courbe de Phillips ne produisent que des effets de court terme. A long terme, le chômage est compatible avec n'importe quel niveau d'inflation et la courbe de Phillips est verticale à long terme (droite de Phillips).

Mais, on démontre que, sous l'hypothèse d'anticipations adaptatives, les agents sont toujours victimes des événements futurs. Ce qui est incompatible avec l'idée de la droite de Phillips. Les nouveaux classiques déplacent le problème monétariste en remplaçant cette hypothèse par l'hypothèse d'anticipations rationnelles. Tout comme les néoclassiques et les monétaristes, ils fondent leur analyse sur la flexibilité des salaires en faisant référence à des marchés qui « se vident » c'est-à-dire sur lesquels les agents économiques sont toujours capables de réaliser toutes les transactions qu'ils désirent effectuer aux prix en vigueur en respectant simplement leur contrainte budgétaire. Ils supposent que les agents économiques sont certes rationnels, mais opèrent dans un environnement totalement aléatoire du fait que l'information est imparfaite et coûteuse.

Contrairement au cas du modèle adaptatif, ces agents utilisent, de manière efficace, toute l'information qui leur est disponible. Ils font donc mieux que subir les conséquences des événements futurs. En particulier, ils sont capables de neutraliser les effets des politiques économiques notamment les politiques d'expansion de la demande. Les nouveaux classiques rejettent ainsi

⁴ On se rappelle que, selon l'équation de Fisher, le taux d'intérêt réel est égal au taux d'intérêt nominal diminué du taux d'inflation anticipé.

l'explication du chômage par le principe de la demande effective. Pour eux, ce sont plutôt les facteurs d'offre qui déterminent l'emploi. Leur raisonnement est similaire à celui des néoclassiques sauf que, pour eux, les travailleurs comparent le salaire courant au salaire normal c'est-à-dire le salaire moyen anticipé. Lorsque le premier est plus important que le second, ils fournissent davantage d'heures de travail à la période courante. En revanche, si le salaire normal est supérieur au salaire courant, les ménages consacrent une bonne partie de leur temps aux loisirs et anticipent de se consacrer davantage au travail dans le futur.

Les nouveaux keynésiens n'ont pas rejeté l'hypothèse d'anticipations rationnelles⁵, mais ils se demandent pourquoi, avec une main-d'œuvre inemployée, le salaire s'élève au dessus de son niveau d'équilibre. Ils s'organisent principalement autour de trois théories : la théorie des contrats implicites, la théorie du salaire d'efficience et celle de l'hystérésis du chômage.

La théorie des contrats implicites soutient que l'une des raisons pour lesquelles le salaire ne varie de manière à permettre un retour automatique à l'équilibre est la présence des rigidités. Celles-ci s'expliquent par l'existence des ententes non formelles entre les entreprises et leurs employés. Les ménages sont plus enclins à travailler pour les entreprises qui leur garantissent un salaire stable du fait qu'ils ont une aversion aux risques de fluctuations du marché du travail. Pour Joseph S. (2000), cette aversion s'explique par l'existence des engagements financiers que les salariés ont contractés à des échéances fixes. Tout se passe comme s'il existait un contrat implicite entre les salariés et leurs employeurs.

La théorie du salaire d'efficience postule, quant à elle, que le travail n'est pas homogène et que les entreprises fixent leur salaire en tenant compte de la productivité des travailleurs. Le salaire d'efficience est le salaire optimal qui assure la meilleure combinaison entre la productivité du travail et la rémunération qui lui est attribuée. Tous les théoriciens du salaire d'efficience partagent une même conviction : les entreprises ont intérêt à pratiquer un salaire supérieur à celui du marché. Plusieurs raisons sous-tendent cette conviction dont entre autres :

- Un salaire correct permet aux entreprises de fidéliser leur salariés et d'éviter de supporter les coûts de rotation de la main-d'œuvre (modèle de coût de rotation de la main-d'œuvre) : primes de licenciements si elles sont prévues, coûts d'embauche (car l'entreprise doit s'adresser à un cabinet de recrutement), coûts de formation de nouveaux salariés, etc.

⁵ Pour les nouveaux keynésiens, cette hypothèse était déjà intégrée dans la théorie keynésienne et n'exclut pas l'existence d'un chômage involontaire et durable. « Même si les agents ont un comportement systématique d'optimisation – par exemple en intégrant l'hypothèse d'anticipations rationnelles – il n'en résulte pas ipso facto un équilibre macroéconomique optimal car la mise en place des rigidités est la réponse du marché lui-même à l'incertitude » disaient-ils. Pour plus de détail, voir Bailly Jean-Luc et al. (1999).

- Pratiquer un bon salaire est une incitation à l'amélioration de la productivité du travail (modèle d'échange/don)
- Les faibles salaires n'intéressent que les travailleurs les moins productifs ou les moins expérimentés (modèle de risque de sélection adverse)
- L'entreprise ne pouvant pas observer les comportements de ses employés, elle a intérêt à leur verser de salaire élevé pour les dissuader à flâner et les inciter à mettre du sérieux au travail (modèle de tire-au-flanc).

Le principal inconvénient de la pratique du salaire d'efficience est que tous les travailleurs dont la productivité en est inférieure sont d'office exclus du marché. La théorie de l'hystérésis du chômage montre que, dans une telle dynamique, les chômeurs de longue durée auront de difficultés à avoir un emploi. Deux raisons principales ont été évoquées:

- Le chômage contribue à la dépréciation du capital humain
- En général, les travailleurs déjà embauchés (insiders) ont une puissance syndicale très forte et trouvent une rente de situation pour entreprendre des négociations visant à obtenir un salaire davantage élevé. En freinant la baisse des salaires, les insiders empêchent les chômeurs (outsiders) de se faire employer à un salaire bas.

2.2. Concept de la pauvreté

Il semble que les premières traces de la pauvreté remontent à plusieurs siècles avant Jésus Christ avec notamment les famines qui décimaient les mésopotamiens.

En Europe, la pauvreté a été à l'origine de nouvelles formes de solidarité d'origine scolastique nées de l'essor du christianisme. L'Angleterre et la France – où un ensemble d'établissements sociaux connu sous le nom du « système d'hôpital général » servait des lieux de rassemblement et d'aide aux misérables – en fournissent des exemples assez illustratifs.

Plus tard, les philosophes du siècle des lumières ont combattu cette pratique car ils y voyaient une insulte à la dignité humaine et au respect mutuel. A son tour, R. T. Malthus (1798), s'est également opposé à toute politique d'assistance aux pauvres de crainte que ces derniers en profitent pour faire plus d'enfants. Or, Malthus défendait la thèse selon laquelle la population croît à un rythme multiplicatif (comme les nombres 1, 2, 4, 8, 16, 32, ...) alors que les quantités de vivres disponibles croissent à un rythme additif (comme les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, ...).

En 1901, une définition de la pauvreté a été proposée par Rowntree⁶. Celle-ci était basée sur un panier de biens alimentaires nécessaires à la reproduction du métabolisme de base. Le Fonds des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) s'en servait comme critère pour considérer pauvre

⁶ Voir B. Seebohm Rowntree (1901), «Poverty: a Study in Town Life », London

(respectivement extrêmement pauvre) tout individu dont la ration alimentaire journalière est inférieure à 2400 calories (respectivement à 1800 calories).

La lutte contre la pauvreté n'a constitué une préoccupation majeure qu'après la seconde guerre mondiale. Les premières analyses étaient fortement inspirées du problème de la reconstruction de l'Europe et considéraient la croissance économique comme le bouclier le plus efficace contre la pauvreté. Par conséquent, elles insistaient sur la mise en place des infrastructures performantes et des industries lourdes. Cependant, de nombreux pays notamment ceux de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) ont connu quelque deux décennies de croissance qui n'étaient pas accompagnées d'une réduction notable de la pauvreté (Cogneau D. et al. 1996)⁷. Ce paradoxe a replacé la pauvreté au centre de vives controverses. On distingue principalement les thèses utilitaristes (welfaristes) et non utilitaristes (non welfaristes).

L'approche utilitariste considère un pauvre comme étant tout individu dont les moyens financiers ne permettent pas de se procurer de biens et services nécessaires à l'atteinte d'un certain niveau de satisfaction. En pratique, ce niveau est déterminé sur la base des besoins essentiels comme manger, boire, s'habiller, se soigner, se loger, éduquer ses enfants, etc. En plus, l'utilité étant une notion purement abstraite, il est d'usage de définir la pauvreté par rapport à un certain seuil de revenu ou de consommation.

Contrairement aux utilitaristes qui restreignent la pauvreté à sa seule dimension monétaire, les non utilitaristes mettent l'accent sur les inégalités de chances des individus. Ils s'organisent autour de l'approche par les besoins de base, la théorie de l'exclusion sociale et de l'approche par les capacités (capabilities).

On entend par besoins de base les besoins communs à la vie de tous les êtres humains : alimentation décente, soins médicaux, eau potable, hygiène, assainissement, habillement, logement, etc. Les besoins de base intègrent à la fois les dimensions sociales (santé, éducation, accès au logement, reconnaissance sociale et culturelle, etc.), psychosociales (satisfaction des besoins, épanouissement de l'individu, etc.) et politiques (notamment le respect des droits civiques). La pauvreté prend en compte toutes ces dimensions.

Pour R. Lenoir (1974)⁸, ingénieur de la théorie de l'exclusion sociale, dire qu'une personne est exclue revient à constater que cette personne – en raison d'une infirmité physique ou mentale, en raison du manque de

⁷ Cogneau D. et al. (1996), « Dévaluation du franc CFA au Cameroun : bilan et perspectives », Economies et sociétés, Colloque sur les relations économiques internationales, N°1, page 169-205.

⁸ R. Lenoir (1974), « Les exclus – Un Français sur dix », Edition Du Seuil, Collection Points Actuels, Paris.

logement ou d'emploi ou encore de ressources – est incapable de pourvoir à ses besoins ou elle se trouve ségréguée soit de son propre fait soit de celui de la collectivité. Outre les démunis, ici, la pauvreté concerne les marginaux et les inaptes physiques ou mentaux.

A. Sen (1985)⁹ s'oppose également au paradigme utilitariste. Son analyse est fondée sur gain que l'individu aurait retiré si ses fonctionnements (l'ensemble des aspirations possibles) potentiels se réalisent. La pauvreté est donc l'incapacité d'utiliser efficacement ses fonctionnements. Les capabilities ne sont rien d'autre que l'habilité et la capacité avec lesquelles l'individu optimise ses dotations. Pour Sen tout être humain dispose des dotations initiales. La pauvreté ne vient donc pas de l'inexistence des ressources, mais plutôt de l'insuffisance des moyens dont dispose l'individu pour convertir ses ressources en fins.

Il apparut récemment que l'activité n'était pas nécessairement une protection contre la pauvreté. Les travailleurs pauvres font de plus en plus l'objet d'un nombre important de travaux. Bien que le phénomène de la pauvreté laborieuse soit beaucoup plus répandu dans les pays en voie de développement, il convient de noter que même les pays les nantis ne sont pas également hors de sa sphère¹⁰. A titre d'exemple, les travaux réalisés en 2000 par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) ont permis de dénombrer environ 1,3 million de travailleurs pauvres en France (Julien D., 2006).

La pauvreté laborieuse est un concept difficile à cerner. Son ambiguïté vient du fait qu'elle dépend à la fois du revenu personnel du travailleur (rémunération du travail) et de sa situation familiale. Alors que la pauvreté se définit au niveau du ménage pris dans son ensemble, travail est l'exercice d'une activité professionnelle individuelle. La pauvreté laborieuse est la résultante des caractéristiques de l'emploi occupé par l'individu et celles de son ménage d'appartenance. Ainsi, deux niveaux d'analyse s'entremêlent. Plusieurs cas de figure sont alors envisageables :

- Les individus bien rémunérés sur le marché du travail (salaire nettement supérieur au seuil de pauvreté) et appartenant à un ménage fortement doté en ressources ;
- Les individus bien rémunérés sur le marché du travail, mais appartenant à un ménage faiblement doté en ressource au point où le revenu ou la consommation par tête du ménage est en deçà du seuil de pauvreté ;

⁹ Sen A. (1985), « Commodities and capabilities », Amsterdam: North Holland.

¹⁰ Dans les pays en voie de développement le taux de pauvreté est de loin supérieur au taux de chômage. On voit par là un indicateur de l'existence des travailleurs pauvres. Par contre, dans le monde développé le taux de chômage est supérieur au taux de pauvreté. Toutefois, cela ne signifie pas qu'il n'y existe pas de la pauvreté laborieuse, mais plutôt que celle-ci a été partiellement endiguée par les politiques de protection sociale.

- Les individus bien rémunérés sur le marché du travail, mais appartenant à un ménage faiblement doté en ressource sans toutefois que le revenu ou la consommation par tête du ménage soit en deçà du seuil de pauvreté ;
- Les individus gagnant un salaire de misère (inférieur au seuil de pauvreté) et appartenant à un ménage pauvre ;
- Les individus gagnant un salaire de misère, mais appartenant à un ménage non pauvre si bien que l'apport collectif l'emporte sur la faiblesse du salaire, etc.

Il en ressort qu'on peut être faiblement rémunéré et ne pas être compté parmi les pauvres tout comme on peut percevoir un salaire correct et appartenir à la classe des pauvres.

Une autre difficulté vient du fait que la définition de la pauvreté laborieuse dépend de la définition de deux concepts polysémiques : la pauvreté et de l'emploi.

3- Politique de l'emploi et structure du marché du travail

3.1. Stratégies nationales de promotion de l'emploi

Au Niger, jusqu'à la seconde moitié des années 1970, le chômage ne concernait pratiquement que les non instruits. A partir de 1981, avec la chute brutale du cours d'uranium, principale mamelle de l'économie nigérienne, le pays s'est trouvé dans des difficultés économiques et financières sans précédent. Celles-ci ont conduit à l'adoption des Programmes d'Ajustement structurel (PAS) parrainés par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale.

Sur le plan social en général et dans le domaine de l'emploi en particulier, les stratégies inscrites dans ces programmes n'étaient pas couronnées de succès. Bien au contraire, elles ont conduit à la réduction de la capacité d'absorption de l'Etat (principal pourvoyeur des emplois décents), à la privatisation des entreprises publiques et à la compression des dépenses de l'Etat dans les secteurs sociaux notamment l'éducation et la santé. Philippe H. et Georges P. (1995) estimaient à plus de 2500 le nombre de licenciements plus ou moins arbitraires intervenus dans la Fonction Publique nigérienne entre 1983 et 1987.

Devant les conséquences cuisantes qui en découlent, les pouvoirs publics et leurs partenaires techniques et financiers ont inséré un volet social dans leurs programmes de réformes économiques : le « Filet de Sécurité et Programme d'action Sociale » (FSPS). Les réalisations qui ont été faites dans le cadre du FSPS s'articulent autour du Programme d'Appui à l'Initiative Privée et à la Création d'Emplois (PAIPCE) ; et du Projet des Travaux publics et d'emplois (PTE).

Le PAIPCE a été adopté par le gouvernement nigérien en octobre 1987 sur la base d'un rapport du Ministère du Plan. Il a été financé sur les fonds propres du pays à hauteur de 44%, par les partenaires bilatéraux (Italie, Japon, Koweït et Pays-Bas) à hauteur de 47% et multilatéraux (Association Internationale de Développement et Fonds Européen de Développement) à hauteur de 9%.

Le PAIPCE vise à i) moderniser une partie du secteur traditionnel à travers des mesures incitatives à l'initiative privée, ii) décongestionner la Fonction Publique à travers les départs volontaires des fonctionnaires en vue de l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs nationaux, et iii) favoriser la création de petites et moyennes entreprises génératrices d'emplois (PME)

Concernant le premier objectif, on note que quelques unités industrielles ont vu le jour. Relativement au deuxième objectif, 417 fonctionnaires ont décidé volontairement de quitter la Fonction Publique moyennant une indemnité entre 1988 et 1991, date à laquelle le financement du programme a été interrompu pour ne reprendre que 6 ans plus tard. Avec la reprise, 852 départs volontaires ont été effectués, soit au total 1269 départs volontaires.

Tableau 1 : Résultats des enquêtes d'évaluation du PAIPCE pour sa phase 1988-1991

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Etat des entreprises		Investissements réalisés (millions FCFA)	Type d'emplois créés	
		En activité	En arrêt		Permanents	Temporaires
Agro-pastoral	37	14	23	99,46	7	34
BTP	4	4	0	48,23	35	13
Commerce	16	7	9	355,77	6	6
Education	3	3	0	81,16	44	13
Santé	18	13	5	100,95	16	23
Manufacture	6	6	0	22,74	14	49
Services	24	18	6	69,77	41	66
Transports	15	4	11	36,84	0	7
Total	123	69	54	494,92	163	211

Source : Ministère du Plan, Direction du PAIPCE

Tableau 2 : Résultats des enquêtes d'évaluation du PAIPCE pour sa phase 1997-1998

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Etat des entreprises		Investissements réalisés (millions FCFA)	Type d'emplois créés	
		en démarrage	en instance de démarrage		Permanents	Temporaires
Agro-pastoral	20	14	6	31,64	23	18
Commerce	25	21	4	2,55	15	11
Education	3	2	1	5,00	9	17
Manufacture	7	6	1	69,56	19	1
Services	9	8	1	23,17	27	6
Transports	6	5	1	11,25	8	1
Total	70	56	14	166,69	101	54

Source : Ministère du Plan, Direction du PAIPCE

Deux enquêtes d'évaluation ont été menées sur l'état de réalisation des investissements et les emplois créés. Les résultats de celles-ci sont consignés dans les tableaux 1 et 2 ci-dessus.

Pour toutes les deux phases, les investissements réalisés par les 193 promoteurs couverts s'élèvent à plus de 600 millions et 529 nouveaux emplois ont été créés dont 264 sont permanents.

Enfin, pour ce qui est des réalisations en rapport avec le dernier objectif, un document de la Banque Mondiale¹¹ a relevé que 757 emplois ont été créés dont 564 sont permanents, soit 75%.

Initié en 1991 et placé sous l'administration de l'Agence nigérienne de travaux d'intérêt public pour l'emploi (NIGETIP), le PTE vise également trois objectifs fondamentaux à savoir i) la création des emplois urbains par le secteur privé, ii) l'installation des infrastructures à haute intensité du travail et iii) création des conditions de compétitivité pour les entreprises promues ou à promouvoir. Son financement est entièrement garanti à 66% par l'Association Internationale de Développement et à 27% par le Don allemand et 7% par d'autres partenaires techniques et financiers.

Tableau 3 : Catégories d'emplois offerts par NIGETIP

Catégorie d'emploi	1991-1992	1993	1994	1995	Total	%
Travailleurs manuels	3703	5204	6750	5975	21632	55,13
Travailleurs spéciaux	926	1676	2455	2245	7302	18,61
Travailleurs qualifiés	609	1226	1824	1610	5269	13,43
Techniciens	945	1297	1115	1100	4457	11,36
Ingénieurs et autres cadres	104	156	160	158	578	1,47
Total	6287	9559	12304	11088	39238	100

Source : Ministère du Plan, Direction du PAIPCE

Si du point de vue numérique, les réalisations des objectifs du PTE ont été importantes notamment en termes de création d'emplois, Abdou L. (1999) souligne que certains de ces emplois ont été rémunérés à des salaires inférieurs au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG). En plus, majoritairement, les emplois offerts par la NIGETIP ne nécessitent pas une grande qualification : 55,13% des employés sont des travailleurs manuels contre 1,47% pour les ingénieurs et autres cadres. Enfin, selon un rapport de la Banque Mondiale, 74% de ces emplois se payaient par jour.

Après avoir ratifié certaines conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) par ordonnance 96-039 du 20 juin 1996, le gouvernement nigérien a révisé le code du travail et a mis en place un organe d'exécution de la politique nationale de l'emploi qu'est l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) dont la principale mission est de lutter contre le chômage et le sous-emploi.

¹¹ Banque Mondiale (1996), « Niger, évaluation de la pauvreté », Washington.

Tableau 4 : Programmes actuels de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE)

	PROGRAMMES ACTUELS DE L'ANPE				
	PIJD	PRC	PIPME	PACER	PAIEI
Objectifs	i) Insérer les jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi dans la vie professionnelle ; ii) augmenter l'employabilité des jeunes diplômés ; et iii) inciter et aider les entreprises à recruter les jeunes diplômés.	i) Augmenter aux chômeurs les opportunités de trouver un emploi (salarié ou indépendant) ; ii) ouvrir le marché de travail aux chômeurs ; iii) ouvrir une formation professionnelle à certaines catégories de demandeurs d'emploi et iv) aider les travailleurs victimes de certaines mesures de restrictions des entreprises à se repositionner sur le marché de l'emploi.	i) Acquérir un métier aux jeunes déscolarisés et non scolarisés à travers un apprentissage sur le tas ; ii) orienter les jeunes sans formation (déscolarisés ou non scolarisés de 15 à 30 ans) vers des petits métiers porteurs d'emploi ; et iii) soutenir les petites et moyennes entreprises dans leur développement en les aidant à la formation de leur futur personnel.	i) Créer des emplois individuels ou collectifs dans le secteur agrosylvo-pastoral à travers le financement des projets ; ii) inciter, développer et promouvoir l'insertion des jeunes dans les emplois ruraux ; iii) Appuyer la création des emplois d'accompagnement de l'activité rurale (réparation, maintenance des outils et des matériels de production rurale, etc.) ; et iv) freiner l'exode rural des jeunes.	Orienter i) et appuyer les demandeurs d'emploi vers la création de leur propre emploi ; ii) encourager la création d'emplois indépendants et des microentreprises individuelles ou collectives par les promoteurs des projets d'emploi ; iii) pallier l'insuffisance des emplois salariés dans les entreprises et iv) jeter les bases de la création des grandes unités économiques.
Groupes cibles	Les jeunes diplômés du niveau moyen ou supérieur et les entreprises structurées des secteurs public et parapublic	Tout demandeur d'emploi dont le profil requiert une formation complémentaire afin de répondre au besoin actuel du marché du travail	Tous les déscolarisés et les non scolarisés de 15 à 30 ans	Tous les jeunes diplômés sans emploi déscolarisés, les groupements féminins et les groupements des demandeurs d'emploi vivant dans les zones rurales	Tous les demandeurs d'emploi porteurs de projet et tous les promoteurs des micro-entreprises sollicitant un appui financier ou matériel
Composantes	i) Stage d'initiation à la vie professionnelle d'une durée maximum de 12 mois et ii) Incitation d'embauche par contrat d'embauche pré-emploi	i) Formation complémentaire de courte durée dans les centres de formation professionnelle, ii) formation pratique dans entreprises ou ateliers et iii) formation aux techniques de création et de gestion d'entreprises	i) Formation pratique, ii) formation théorique et iii) stage d'évaluation	i) Etude de faisabilité, ii) Exécution/ financement de projet et iii) Suivi/évaluation	i) Etude de faisabilité, ii) Exécution/ financement de projet et iii) Suivi/évaluation
Couverture géographique	Etendue du territoire national	Etendue du territoire national	Etendue du territoire national	Etendue du territoire national	Etendue du territoire national
Financement	Ressources propres de l'ANPE ou toutes autres ressources complémentaires	Ressources propres de l'ANPE ou toutes autres ressources complémentaires	Ressources propres de l'ANPE ou toutes autres ressources complémentaires	Ressources propres de l'ANPE ou toutes autres ressources complémentaires	Ressources propres de l'ANPE ou toutes autres ressources complémentaires
Montants bancaables	-	-	-	100 000 à 500 000 FCFA	100 000 à 1 500 000 FCFA

Source : ANPE, « Un instrument d'emploi au service de tous : les programmes de l'Agence »

L'ANPE a conçu et mis en exécution plusieurs programmes dont cinq sont encore opérationnels (pour plus de détails sur ces programmes, voir tableau 4 ci-dessus). Il s'agit du Programme de Reconversion de Chômeurs (PRC), du

Programme d'Insertion des Jeunes Diplômés (PIJD), du Programme d'Insertion dans les Petites et Moyennes Entreprises (PIPME), du Programme d'Appui à la Création d'Emplois Ruraux (PACER) et du Programme d'Appui aux Initiatives d'Emplois Indépendants (PAIEI).

Notons en outre que des stratégies comme le programme « volontaires de l'éducation » et « la contractualisation de l'enseignement » introduits par le ministère de l'éducation nationale et le ministère d'insertion des jeunes ainsi que « le service civique national » parrainé par le ministère des enseignements secondaire et supérieur de la recherche et de la technologie sont aussi favorables à la résorption du chômage.

ENCADRE N°2 : CONCEPT D'EMPLOI DECENT

Il consiste à mettre l'accent, pour les travailleurs et le monde du travail, sur les quatre options stratégiques, suivantes :

- la création d'opportunités de travail et de revenus pour les travailleurs ;
- la réalisation des principes et droits fondamentaux au travail ;
- la protection sociale étendue aux travailleurs de tous les segments du marché du travail du pays ;
- l'existence et la promotion du dialogue social dans le monde du travail.

Enfin, le Niger a adhéré à la déclaration et aux recommandations issues du sommet extraordinaire des chefs d'États et de gouvernements sur « l'emploi et la pauvreté » tenu à Ouagadougou en septembre 2004 ainsi qu'à celles issues du sommet tenu à Abuja en septembre 2006 portant sur les « politiques d'emploi intégrées ». Ce qui lui a permis de se doter d'un document cadre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) adopté par décret 2009-095/PRN/MFP/T du 12 mars 2009. La PNE s'appuie sur les grandes orientations de la DSRP et vise les objectifs suivants :

- lutter contre le chômage et le sous-emploi,
- développer et soutenir la croissance et la création d'emplois productifs et rémunérateurs,
- favoriser la création d'emplois décents (voir encadré ci-dessus), productifs et sécurisés
- et promouvoir le dialogue social et le partenariat entre l'Etat, les organisations d'employeurs et de travailleurs, et la société civile.

3.2. Situation de l'emploi au Niger

Comme indiqué dans la partie introductive, en 2008, la population active nigérienne serait nombreuse de 4368993 personnes. Il ressort du tableau ci-dessous qu'elle a connu un accroissement rapide dont le taux annuel moyen est de 4,4%.

En 2008, la population active se concentre dans les régions de Zinder, Maradi, Tahoua et Tillabéri avec respectivement 18,7; 18,3 ; 16,9 et 16,6% d'actifs. Cela tient essentiellement au poids démographique de ces régions.

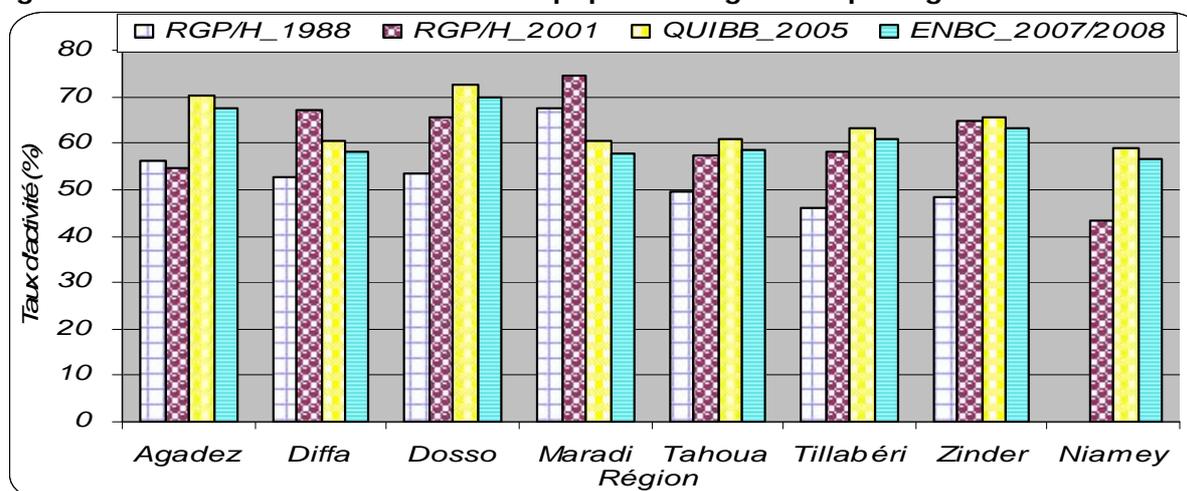
Tableau 5 : Evolution de la population active et de population active potentielle

	1988		2001		2005		2008	
	Population Active (PA)	Population Potentielle (PP)	PA	PP	PA	PP	PA	PP
Région								
Agadez	69851	124350	92 408	168 844	138195	196978	150624	223496
Diffa	64789	122741	122 360	182 308	123735	204473	134863	232000
Dosso	323200	604631	512 334	780 888	629262	866580	685855	983245
Maradi	555818	823152	845 948	1 132 911	734342	1217373	800386	1381264
Tahoua	384591	777763	595 315	1 035 592	677171	1110511	738073	1260015
Tillabéri	486072	1057603	572 825	981 927	667024	1053317	727013	1195121
Zinder	431373	893743	714 174	1102 542	751505	114353	819093	1297485
C,U,N			180 398	416202	287252	487430	313086	553051
Milieu de résidence								
Urbain			479 520	998 273	688910	1158772	750868	1314773
Rural			3 156 242	4 802 941	3319576	5121425	3618125	5810904
Sexe								
Homme			2 462 451	2 819 051	2754255	3066347	2691981	3295038
Femme			1 173 311	2 982 163	1254231	3213850	1677012	3830639
Niger	2315694	4403983	3 635 761	5 801214	4008486	6280197	4368993	7125677

Source : INS, RGP/H 1988 et 2011, QUIBB_2005 et ENBC_2007/2008

Quant à la population potentiellement active – population en âge de travailler (15 ans et plus dans le contexte nigérien) – en 1988, elle était relativement plus nombreuse à Tillabéri (24%) suivie de Zinder (20,3%), Maradi (18,7%) et Tahoua (17,7%). Mais, en 2008, la tendance était nettement modifiée¹². Avec 16,8% d'actifs potentiels, la région de Tillabéri occupe la quatrième place après Maradi (19,4%), Zinder (18,2%) et Tahoua (17,7%).

Figure 1 : Evolution du taux d'activité de la population nigérienne par région de 1988 à 2008



Source : Calcul de l'auteur à partir des données de RGP/H 1988 et 2011, de QUIBB_2005 et de l'ENBC_2007/2008

On observe sur le graphique ci-dessus que, dans la majorité des régions (Dosso, Tahoua, Tillabéri, Zinder et Niamey), le taux d'activité était en

¹² Cette modification s'explique dans une large mesure par le détachement de Niamey de la région de Tillabéri. En effet, sans ce détachement, la région de Tillabéri devrait avoir 24,1% d'actifs potentiels.

augmentation constante jusqu'en 2005, date à partir de laquelle un recul de cet indicateur a été observé. En revanche, le taux d'activité évolue à dents de scie dans les régions d'Agadez, Diffa et Maradi.

Par ailleurs, il faut noter que, en 2008, ce sont les régions de Dosso (69,75%), d'Agadez (67,39%) et Zinder (63,13%) et Tillabéri (60,83%) qui ont enregistré un taux d'activité supérieur à la moyenne nationale qui est de 61,3%.

En outre, on relève que le taux de chômage évolue à dents de scie dans toutes les régions (cf. tableau ci-dessous). Cette évolution est probablement attribuable à la différence des sources des données.

Tableau 6 : Evolution du taux de chômage (%) par région de 2001 à 2008

Année	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	CUN	Ensemble
2001	6,82	1,76	0,92	0,76	0,87	0,82	1,15	8,67	1,47
2005	7,22	25,21	14,72	12,02	23,08	9,89	11,78	22,03	15,9
2008	3,16	1,97	0,44	2,24	5,37	0,36	1,49	2,76	2,25

Source : INS, rapport « Chômage, emploi et pauvreté » de 2005 et rapport des indicateurs sociaux de l'ENBC_2007/2008

La population active nigérienne fait face à un marché du travail cloisonné en deux grands compartiments : le secteur moderne et le secteur traditionnel.

Dans le secteur moderne, l'Etat est le principal pourvoyeur d'emplois. Fort malheureusement, on assiste à une réduction drastique de sa capacité d'absorption, les effectifs des agents de la Fonction Publique passant de plus 42500 en 1998 à moins de 32000 en 2006.

Tableau 7 : Effectifs des agents de la Fonction Publique au 31 décembre selon le statut et le sexe

Année	TITULAIRES			AUXILIAIRES			ENSEMBLE		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
1990	20086	6959	27045	8935	1792	10727	29021	8751	37772
1991	21401	7432	28833	-	1804	1804	21401	9236	30637
1992	21155	7352	28507	8648	1766	10414	29803	9118	38921
1993	21710	7634	29344	8503	1742	10245	30213	9376	39589
1994	22416	8058	30474	8508	1749	10257	30924	9807	40731
1995	22600	8260	30860	8239	1716	9955	30839	9976	40815
1996	23137	8489	31626	8427	1782	10209	31564	10271	41835
1997	23852	8672	32524	8082	1772	9854	31934	10444	42378
1998	24242	8858	33100	7846	1770	9616	32088	10628	42716
1999	24615	9051	33666	7161	1673	8834	31776	10724	42500
2000	23551	8831	32382	5604	1518	7122	29155	10349	39504
2001	23625	8750	32375	5413	1466	6879	29038	10216	39254
2002	23463	8730	32193	5224	1422	6646	28687	10152	38839
2003	23100	8576	31676	5046	1404	6450	28146	9980	38126
2004	20794	8425	29219	5028	1454	6482	25822	9879	35701
2005	19571	8610	28181	4675	1382	6057	24246	9992	34238
2006	18357	8067	26424	4214	1254	5468	22571	9321	31892

Source : Ministère de la Fonction Publique et du Travail (MFP/T)

En outre, bien que les femmes soient plus nombreuses que les hommes, on observe que ces derniers sont nettement majoritaires à la Fonction Publique (environ 75% tous statuts confondus).

Tableau 8 : Effectifs des salariés des secteurs privé et parapublic par branche d'activité économique

Année	BRANCHE D'ACTIVITE										Ensemble
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
1990	1959	3768	2170	3203	3107	3142	3578	627	3684	-	25238
1991	1935	3085	1746	4461	2341	2370	3391	804	3998	-	24131
1992	1601	3183	1497	3994	2832	1944	2571	1399	4054	-	23075
1993	1339	2982	1316	2043	2263	1877	2587	386	3271	-	18064
1994	1375	2716	1229	1245	3320	1600	3034	345	3785	-	18649
1995	985	2860	819	1851	3065	1821	2047	320	3377	-	17145
1996	884	3171	1006	1756	3302	1573	1477	263	3463	-	16895
1997	1816	3364	563	2326	2731	3204	1603	574	4431	-	20612
1998	1358	1774	2023	2087	2913	3308	1634	534	5905	1226	21536
1999	1412	2371	1313	2700	3679	4077	4504	1136	6259	-	27451
2000	1400	2381	2702	2890	3239	4895	4844	1518	6763	-	30632
2001	1623	2157	2546	2583	4284	4621	5243	1594	6489	3054	31140
2002	1438	2285	3069	3789	5232	5904	5338	2198	7707	2	36960
2003	1150	2505	3921	3536	4177	6664	6847	2341	7679	72	38820
2004	1154	2545	3962	3566	4215	6690	6853	2845	12425	-	44255
2005	1166	2661	3431	5883	4321	6724	6598	3228	12894	-	46906
2006	1170	2674	3434	5885	4423	7212	6614	3232	12930	-	47574
2007	1268	4281	4273	6442	5068	8039	7924	3254	13461	-	54010

(1)=Agriculture, chasse, sylviculture et pêche; (2)=Industries extractives; (3)=Industries manufacturières ; (4)=Electricité, eau et gaz ; (5)=Bâtiments et travaux publics ; (6)=Commerce, restaurants, hôtels ; (7)=Transports, entrepôts, communications ; (8)=Banques, assurances, affaires immobilières, services rendus aux entreprises; (9)=Services sociaux et (10)=Non classés.

Source : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE)

Au niveau des secteurs privé et parapublic, on constate une progression quasi-constante du nombre des salariés passant de moins de 17000 en 1996 à environ 54000 en 2007(cf. tableau 7).

Les branches d'activités privées et parapubliques les plus porteuses sont constituées des services sociaux ; de commerce, restaurants et hôtels ; et de transports, entrepôts et communications.

La répartition des salariés des secteurs privé et parapublic selon la catégorie professionnelle (tableau 7) fait apparaître la prééminence des ouvriers et des employés de bureau. En effet, plus de trois agents sur cinq de ce secteur sont ouvriers ou employés de bureau (exception faite pour l'année 1999 où cette proportion est de 59,8%).

En somme, au regard de la taille de la population active, le nombre des salariés demeure faible aussi bien à la Fonction Publique que dans les secteurs privé et parapublic. Ainsi, une part importante de la population active évolue dans l'informel ou est au chômage.

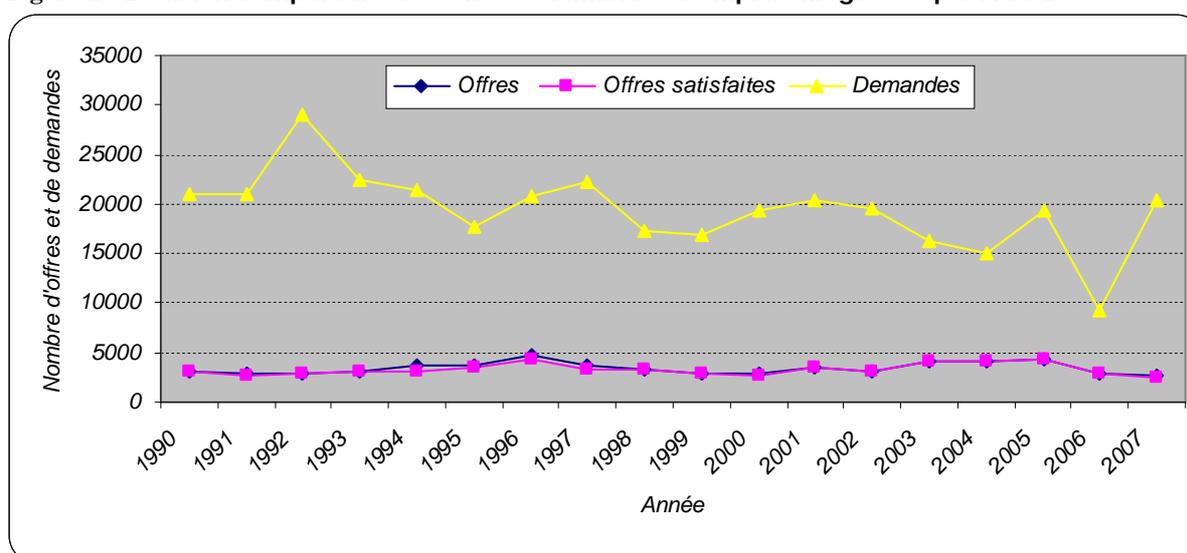
Tableau 9 : Effectifs de salariés des secteurs privé et parapublic par catégorie professionnelle

Année	CATEGORIE PROFESSIONNELLE DES AGENTS							Total
	Apprentis	Manœuvres	Ouvriers spécialisés	Ouvriers qualifiés	Employés De bureau	Agents De maîtrise	Ingénieurs et autres cadres supérieurs	
1990	133	4468	5642	5246	5373	2788	1588	25238
1991	204	4645	5535	5308	4644	2613	1182	24131
1992	132	4283	4747	5608	4737	2262	1309	23078
1993	107	2146	3215	5610	4596	1453	937	18064
1994	70	3545	4044	4188	3977	2035	952	18811
1995	132	3006	3464	4503	3674	1597	769	17145
1996	156	3345	3828	3968	3060	1635	903	16895
1997	343	4787	4269	3845	5190	1586	592	20612
1998	497	5458	4457	4597	5028	1991	734	22762
1999	402	5205	5202	4977	6243	4145	1277	27451
2000	457	5063	5980	5876	6955	4733	1568	30632
2001	309	5867	6746	6176	8766	4767	1563	34194
2002	419	6345	6300	6994	10582	4660	1662	36962
2003	746	4233	4598	5537	14537	6107	3134	38892
2004	564	5998	7208	5599	17380	5198	2308	44255
2005	764	5467	10025	5156	16939	5344	3211	46906
2006	764	5476	10415	5197	17093	5399	3230	47574

Source : ANPE

La figure ci-après donne l'évolution comparative des offres et de demandes¹³ d'emploi enregistrées au niveau de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE). On constate que les demandes sont nettement supérieures aux offres. Bien que les demandes d'emploi ne proviennent pas nécessairement des chômeurs, ce profond déséquilibre laisse entrevoir la persistance de chômage et conséquemment celle du sous-emploi.

Figure 2 : Evolution comparative des offres et demandes d'emploi enregistrées par l'ANPE



Source : ANPE

¹³ Les demandes d'emploi enregistrées à l'ANPE ne couvrent pas l'ensemble du territoire national. De ce fait, elles ne sont que la partie immergée de l'iceberg.

Les demandes d'emploi proviennent essentiellement des ouvriers, des manœuvres et des employés de bureau (probablement à cause de leur poids dans la population active). C'est aussi ces catégories professionnelles qui sont les plus recherchées par les employeurs.

Tableau 10 : Evolution des demandes d'emploi enregistrées par l'ANPE par catégorie professionnelle

Année	CATEGORIE PROFESSIONNELLE							Total
	Apprentis	Manœuvres	Ouvriers spécialisés	Ouvriers qualifiés	Employés de bureau	Agents de maîtrise	Ingénieurs et autres cadres supérieurs	
1990	297	7 236	4 935	3 185	4 929	207	158	20947
1991	150	8 315	4 663	3 932	3 539	196	122	20917
1992	107	9 628	8 085	5 014	5 700	168	269	28971
1993	146	9 457	4 733	3 662	3 672	265	446	22381
1994	192	8 216	6 280	3 518	2 775	170	265	21416
1995	157	6 957	4 282	3 021	2 844	252	106	17619
1996	388	7 500	5 874	3 063	3 309	343	356	20833
1997	294	6 578	5 902	3 441	4 480	491	1 063	22249
1998	209	4 450	3 968	2 474	4 555	485	1 255	17396
1999	363	4 202	3 584	3 125	3 957	929	778	16938
2000	142	4 814	3 998	3 083	4 975	1 259	987	19258
2001	595	3 409	4 072	4 304	5 312	1 633	976	20301
2002	314	3 227	4 093	4 656	5 363	982	872	19507
2003	279	4 139	2 835	3 301	2 916	1 143	1 720	16333
2004	871	4 148	2 190	2 100	2 839	1 617	1 296	15061
2005	291	2 571	3 642	2 644	5 644	2 929	1 572	19293
2006	38	1 342	1 335	1 726	2 814	698	1 303	9256
2007	151	2491	730	1398	3202	1014	746	20301

Source : ANPE

Tableau 11 : Evolution des offres d'emploi enregistrées par l'ANPE par catégorie professionnelle

Année	CATEGORIE PROFESSIONNELLE							Total
	Apprentis	Manœuvres	Ouvriers spécialisés	Ouvriers qualifiés	Employés de bureau	Agents de maîtrise	Ingénieurs et autres cadres supérieurs	
1990	24	1 259	685	569	465	109	42	3153
1991	1	1 239	637	432	342	71	76	2798
1992	0	1 213	432	251	886	91	67	2940
1993	1	1 472	457	428	483	126	120	3087
1994	47	1 742	605	481	550	105	108	3638
1995	22	1 713	650	497	627	63	68	3640
1996	16	1 956	783	489	1 296	84	102	4726
1997	3	1 442	667	618	598	198	171	3697
1998	14	1 399	501	439	693	148	78	3272
1999	11	1 190	504	228	617	158	97	2805
2000	0	593	464	462	904	229	129	2781
2001	0	366	311	295	2 194	259	137	3562
2002	10	174	478	768	1 178	345	221	3174
2003	19	696	449	447	1 920	286	367	4184
2004	2	692	379	788	1 481	461	361	4164
2005	0	470	733	596	1 426	709	399	4333
2006	0	493	265	314	958	406	505	2941
2007	0	656	202	444	473	531	375	2681

Source : ANPE

Tableau 12: Evolution des offres d'emploi satisfaites enregistrées par l'ANPE par catégorie professionnelle

ANNEE	CATEGORIE PROFESSIONNELLE DES AGENTS							Total
	Apprentis	Manceuvres	Ouvriers spécialisés	Ouvriers qualifiés	Employés de bureau	Agents de maîtrise	Ingénieurs et autres cadres supérieurs	
1990	24	1 259	682	556	453	99	31	3104
1991	1	1 239	637	432	336	56	59	2760
1992	0	1 212	425	242	868	86	57	2890
1993	1	1 472	454	428	483	116	117	3071
1994	47	1 280	519	462	526	72	99	3005
1995	22	1 713	638	487	579	62	58	3559
1996	16	1 740	734	398	1 210	82	86	4266
1997	3	1 323	610	548	534	187	168	3373
1998	14	1 399	501	439	689	147	78	3267
1999	11	1 190	504	228	613	157	97	2800
2000	0	593	463	462	865	205	124	2712
2001	0	366	311	295	2 194	259	137	3562
2002	10	174	478	768	1 178	345	221	3174
2003	19	696	449	447	1 920	286	367	4184
2004	2	692	379	788	1 481	445	355	4142
2005	0	470	731	596	1 392	702	393	4284
2006	0	493	268	314	943	404	503	2925
2007	0	645	202	427	462	454	310	2500

Source : ANPE

Quant au secteur informel, bien qu'on ne dispose pas de données actualisées à son sujet (la dernière opération d'envergure nationale¹⁴ permettant de l'apprécier datant de 1995), force est de reconnaître qu'il occupe une place prépondérante en matière d'emploi et ce, dans une multitude d'activités¹⁵. Mais, l'une de principales caractéristiques de ce secteur est la faiblesse de la productivité et subséquemment celle du salariat.

En 1995, le Niger comptait quelque 667935 établissements évoluant dans l'informel dont 277442 (41,5%) dans le secteur de production, 235149 (35,2%) dans le secteur du commerce et 155344 (23,3%) dans celui de service.

Du point de vue spatial, ces établissements se localisent majoritairement en milieu rural (85,3%). Et c'est surtout dans les régions de Zinder, Maradi, Tahoua et Dosso que les activités informelles se concentrent avec respectivement 29,73% ; 23,75% ; 17,72% et 13,63%.

Le secteur informel est fortement dominé par des activités exercées à petites échelles (sans aucun employé ou n'employant que très peu de main-d'œuvre). Dans 42,44% des cas, ces activités s'exercent dans un cadre

¹⁴ Il s'agit de l'enquête nationale sur le secteur informel réalisée en 1995 par la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN).

¹⁵ Selon C. Maldonado et J. Gasarian (2004), « secteur informel : fonctions macroéconomiques et politiques gouvernementales : cas du Niger », on recense dans le secteur informel nigérien quelque 150 métiers répartis dans parmi les activités manufacturières, les activités d'extraction, de BTP, de transports et services rendus aux ménages et aux entreprises.

familial (à domicile) où elles vivent principalement à pourvoir d'emplois et de revenus à ceux qui les mènent et leurs familles. Toutefois, on note l'existence d'une part non négligeable d'activités exercées sur les marchés publics (15,69%) ou sur les voies publiques (13,61%).

Tableau 13 : Caractéristiques des établissements du secteur informel au Niger

		NOMBRE D'ETABLISSEMENTS			NOMBRE TOTAL D'ETABLISSEMENTS
		PRODUCTION	COMMERCE	SERVICE	
NATURE DE L'ETABLISSEMENT	Etablissement Individuel	275517	233076	152949	661542
	Association	1395	1729	2125	5249
	Coopérative	142	23	0	165
	Autres	388	321	270	979
MILIEU DE RESIDENCE	Urbain	35748	36912	25263	97923
	Rural	241694	198237	130081	570012
REGION	Agadez	1660	2011	2117	5788
	Diffa	9028	20349	5304	24681
	Dosso	44407	26237	20387	91031
	Maradi	64857	61204	32546	158607
	Tahoua	45589	40734	32048	118371
	Tillabéry	17878	12780	11034	41692
	Zinder	85767	69786	43051	198604
	CUN	8326	12048	8857	29231
NOMBRE D'EMPLOYES	Sans employé	122174	141776	76157	340107
	1 à 3	153102	90933	68473	312508
	4 à 6	1905	2186	8945	13036
	7 à 9	261	254	1586	2101
	10 et plus	0	0	183	183
TYPE DE LOCAL	Sans poste fixe/ voie publique	13937	35927	41073	90937
	Poste fixe sans local	10525	9225	6871	26621
	Local professionnel	16109	10846	9324	36279
	Marché public	15845	76787	12196	104828
	Domicile	215868	92185	75456	283500
	Gare	1389	2265	2108	5762
	Autres	3769	7914	8316	20000
NOMBRE TOTAL D'ETABLISSEMENTS		277442	235149	155344	667935

Source : DSCN, Enquête nationale sur le secteur informel de 1995

L'emploi est en nette progression dans le secteur informel. En effet, le nombre d'emplois distribués par ce secteur est passé de 104228 en 1987 à 247293 en 1995, soit un taux d'accroissement annuel moyen de plus de 15% ! Si cette tendance se maintient, plus de 1,6 million d'actifs nigériens se retrouveraient actuellement dans l'informel.

Le tableau ci-après donne la répartition des 247293 agents du secteur informel, fournis par l'enquête nationale sur le secteur informel de 1995, en fonction de certaines caractéristiques.

Tableau 14 : Caractéristiques des agents du secteur informel nigérien

		Nombre d'agents dans le secteur de			
		Production	Commerce	Service	Nombre total d'agents
Région	Agadez	297	173	495	964
	Diffa	841	1212	1286	3338
	Dosso	16049	6949	15035	38034
	Maradi	25867	22627	15332	63826
	Tahoua	24136	14392	18794	57323
	Tillabéri	2053	1039	3610	6677
	Zinder	22355	14664	24655	61675
	CUN	3981	2968	8507	15456
Milieu de résidence	Urbain	13403	7691	20451	41545
	Rural	82176	56333	67239	205748
Statut dans l'emploi	Employeur	50342	42668	28188	121198
	Indépendant	198889	168571	111361	478821
	Aide familiale	76883	32544	35289	144716
	Apprenti	9472	11944	28463	49879
	Salarié	2646	4847	6380	13873
	Employé temporaire	6578	14664	17583	38825
Sexe	Masculin				179615
	Féminin				67678
Nombre total d'agents		95579	64024	87714	247293

Source : DSCN, Enquête nationale sur le secteur informel de 1995

On constate qu'une immense majorité de ces employés vivent dans les zones rurales (83,2%). Les régions de Maradi, Zinder, Tahoua et Dosso regorgent respectivement 25,8 ; 24,9 ; 23,2 et 15,4% des employés du secteur informel.

On note également que les hommes sont plus nombreux à se placer dans l'informel que les femmes (72,6% contre 27,4%). Près de trois employés du secteur informel sur cinq (59,1%) sont des aides familiales ou des apprentis. Il s'agit, pour l'essentiel, des jeunes dont le point d'entrée sur le marché du travail se décline principalement en ces deux statuts.

Les données de l'ENBC_2008 ont permis de constater que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes dans la population active (53,3% contre 46,7%). On constate également que près de trois actifs occupés sur cinq (58,9%) ont un emploi permanent et plus d'un quart d'entre eux (28,1%) effectuent des tâches temporaires.

S'agissant du Groupe socio-économique, on note que 33,8% des actifs sont sans emplois et 40,8% sont des indépendants non agricoles. Les salariés publics et privés ne représentent guère que respectivement 8,5 et 13,4%.

Les branches d'activité qui concentrent beaucoup plus la population active sont les activités primaires (37,3%), le commerce (10,8%) et les services (10,1%). Concernant le secteur institutionnel, il faut noter que plus d'un tiers de la population active (35,1%) travaille dans une entreprise individuelle ; 27,8% dans des entreprises privées et 21,3% dans l'administration publique.

La description de la catégorie des travailleurs indique que près de trois travailleurs occupés sur cinq (59%) sont payés à la tâche. Plus d'un actif occupé sur cinq (20,8%) est ouvrier ou manoeuvre. Les cadres (toutes catégories confondues) ne représentent que 14%.

Tableau 15 : Situation de l'emploi à l'issue de l'ENBC_2008

Variables	Modalités	Pourcentage
Type de travail	Permanent	58,9
	A durée déterminée	13,0
	Temporaire	28,1
Groupe Socio-économique	Salariés publics	8,5
	Salariés privés	13,4
	Exploitants agricoles	3,7
	Indépendants non agricoles	40,8
	Sans emplois	33,8
Sexe de l'individu	Masculin	46,7
	Féminin	53,3
Branche activité habituelle	Aucune	30,6
	Primaire	37,3
	Industries	2,5
	Commerce	10,8
	Services	10,1
	Indéterminé	8,9
Secteur institutionnel	Administration publique	21,3
	Entreprise privée	27,8
	Entreprise individuelle	35,1
	Autres	15,8
Statut dans l'emploi	Cadres	14,0
	Ouvriers et manoeuvres	20,8
	Payés à la tâche	59,0
	Autres	6,3
Temps de recherche d'un emploi	Toujours	1,4
	Jamais	96,1
	De temps à autre	2,6
Nombre d'années de fonction	Moins de 5 ans	39,0
	5 à 10 ans	35,3
	plus de 10 ans	25,7
Niveau d'instruction	Aucun niveau	73,9
	Primaire	12,8
	Secondaire et plus	13,3

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ENBC_2007/2008

Environ deux actifs occupés sur cinq (39%) ont moins de cinq ans dans la fonction qu'ils exercent. Plus d'un tiers d'entre eux (35,3%) ont entre cinq et 10 ans dans l'exercice de leur fonction.

Enfin, on observe que 73,9% de la population active n'ont aucun niveau d'instruction, 12,2% ont un niveau primaire et 13,3% ont au moins atteint le niveau secondaire. Ce qui témoigne de la faible qualification de la population active nigérienne.

4. Niveau et tendances de la pauvreté

Quelque soit l'indicateur utilisé, le Niger subit une pauvreté de masse. Selon l'approche subjective, basée sur le degré de satisfaction de besoins essentiels (nourriture, moyens financiers, emploi, matériels et terres agricoles, cheptel, éducation des enfants et alphabétisation des adultes, santé et eau potable, etc.) réalisée en 2004, 70% des ménages nigériens étaient pauvres en ce sens puisqu'ils enregistrent un profond déficit de satisfaction de ces besoins essentiels.

Tableau 16 : Evolution de la pauvreté au Niger

Type d'opération de collecte	Incidence de la pauvreté
ENBC_1993	63% d'individus
Estimation 2002	63,6% d'individus
DSBE_2004	70% des ménages
QUIBB_2005	62,1% d'individus
ENBC_2007/2008	59,5% d'individus

Source : ENBC 1993 et 2007/2008, SDRP 2008-2012, DSBE_2004 et QUIBB_2005.

Les résultats de l'enquête sur le budget et la consommation des ménages de 1993 (ENBC_1993) ont situé l'incidence de la pauvreté à 63% et ont servi de référence pour l'estimer à 63,6%¹⁶ en 2002.

Tableau 17 : Evolution de la pauvreté selon certaines caractéristiques

	Indicateurs de la pauvreté (%) en 2005			Indicateurs de la pauvreté (%) en 2008		
	Incidence	Profondeur	Sévérité	Incidence	Profondeur	Sévérité
Région						
Agadez	45,9	16,1	8,1	16,1	4,5	1,9
Diffa	18,8	5,3	2,2	18,3	3,5	1,0
Dosso	67,3	28,8	15,3	66,9	24,2	11,0
Maradi	79,7	35,1	19,0	73,4	26,1	12,0
Tahoua	45,9	14,5	6,2	57,6	18,8	7,7
Tillabéry	68,9	26,8	13,9	71,7	23,0	9,5
Zinder	71,0	26,2	12,9	53,8	15,4	6,0
CUN	27,1	7,2	2,8	27,8	8,5	3,9
Milieu de résidence						
Urbain	44,1	15,3	7,3	36,7	11,3	4,9
Rural	65,7	25,9	13,3	63,9	21,2	9,1
Taille du ménage						
1 personne	19,1			17,1	2,4	0,7
2 personnes	34,8			24,6	5,7	2,1
3 à 5 personnes	58,0			36,5	9,9	3,8
6 à 9 personnes	66,4			60,4	18,6	7,6
10 personnes et plus	73,0			78,9	29,5	13,6
Ensemble	62,1	24,1	12,3	59,5	19,6	8,4

Source : INS, QUIBB_2005 et ENBC_2007/2008

¹⁶ Cette incidence a été calculée à partir d'une méthode indirecte d'évaluation de la tendance de la pauvreté, fondée sur la rétroprojection des dépenses de consommation utilisée par les rédacteurs du document de la SDRP 2008-2012

En 2005, sur la base des seuils de pauvreté correspondants à une dépense annuelle minimale de 144750 FCFA (soit environ 290 \$) en milieu urbain, et de 105 827 FCFA (soit environ 212 \$) en milieu rural, 62,1% de Nigériens étaient. A l'issue de l'ENBC_2007/2008, les seuils de pauvreté retenus en 2005 ont été corrigés de l'inflation. Ils ont été ainsi fixés à 150933 FCFA (environ 326\$US) en milieu urbain et à 110348 FCFA (environ 238\$US) en milieu rural. Avec ces seuils, le taux de pauvreté est estimé à 59,5%.

La pauvreté monétaire, mesurée à travers les indices de Foster, Greer et Thorbecke, présente de profondes disparités au niveau spatial. L'incidence de la pauvreté est beaucoup plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain (65,7% contre 44,1% en 2005 et 63,9% contre 36,7% en 2008). En termes de région, la pauvreté est plus répandue dans les régions de Maradi (où le ratio de pauvreté était 79,7% en 2005 et de 73,4% en 2008), Tillabéry (où le ratio de pauvreté était 68,9% en 2005 et de 71,7% en 2008) et Dosso (où le ratio de pauvreté était 67,3% en 2005 et de 66,9% en 2008) sont les plus pauvres du pays. A contrario, la Communauté Urbaine de Niamey et les régions d'Agadez et de Diffa enregistrent les plus faibles incidences de la pauvreté aussi bien en 2005 qu'en 2008. Des constats similaires ont été faits en considérant les autres indicateurs (profondeur et sévérité de la pauvreté). A titre d'exemple, en 2008, la proportion de pauvres dont le niveau de consommation s'écarte du seuil de pauvreté (profondeur) est plus élevée dans les régions de Maradi (26,1%), Dosso (24,2%) et de Tillabéry (23%).

Enfin, notons que la pauvreté augmente régulièrement avec la taille du ménage. Aussi bien en 2005 qu'en 2008, l'incidence de la pauvreté est plus de 4 fois plus forte dans les ménages ayant au moins 10 membres que dans ceux qui n'en ont qu'un seul.

5. Ampleur de la pauvreté laborieuse

Globalement, il ressort du tableau 17 ci-dessous que 27,5% des actifs occupés vivent en dessous du seuil de la pauvreté. Ce taux de pauvreté est certes de loin inférieur à celui de la population dans son ensemble qui est de 59,5% ; mais il indique que l'emploi ne protège pas jusqu'à 27,5% des actifs occupés contre la pauvreté !

La pauvreté laborieuse est plus répandue dans les régions de Maradi (39,8%), Dosso (38,3%) et Tillabéri (35,1%) où plus d'un tiers des actifs occupés en sont affectés. A l'opposé, elle est relativement moins fréquente dans les régions de Niamey (9,9%), Tahoua (17,5%) et Agadez (18,1%). Un écart très prononcé a également été observé selon le milieu de résidence (33,2% en milieu rural contre 16% en milieu urbain). Les travailleurs pauvres de sexe masculins sont proportionnellement plus nombreux que les femmes qui sont dans cette situation (40% contre 15,7%).

Tableau 18 : Répartition des travailleurs pauvres selon certaines caractéristiques

Caractéristiques	Proportion (%) des travailleurs pauvres
Ensemble Niger	27,5
Région	
Agadez	18,1
Diffa	18,6
Dosso	38,3
Maradi	39,8
Tahoua	17,5
Tillabéry	35,1
Zinder	29
CUN	9,9
Milieu de résidence	
Urbain	16
Rural	33,2
Niveau d'éducation de l'individu	
Aucun	41,5
Primaire	21,3
Secondaire ou plus	13,8
Sexe du chef de ménage	
Masculin	27,9
Féminin	22,8
Niveau d'instruction du chef de ménage	
Aucun	30,6
Primaire	24,3
Secondaire ou plus	5,3
Quintile de bien-être du ménage	
Le plus pauvre	37,5
Le pauvre	37,1
Le moyen	12,9
Le riche	0,1
Le plus riche	0
Sexe de l'individu	
Masculin	40
Féminin	15,7
Statut dans l'emploi principal	
Employeur	15
Travaille dans son propre compte	33,1
salarié	7,5
Autres	28,9
Statut matrimonial	
Célibataires	7,3
Mariés	28,1
Autres	23,3
Secteur institutionnel	
Public	5,9
Privé (formel ou informel)	31,0
Autres	18,4

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ENBC_2007/2008

L'incidence de la pauvreté laborieuse diminue régulièrement aussi bien en fonction du niveau d'instruction de l'individu où elle varie de 41,5% pour les analphabètes à 13,8% pour ceux qui ont atteint ou dépassé le niveau secondaire qu'en fonction du niveau d'instruction du chef de ménage où elle varie de 30,6% chez les individus appartenant aux ménages dirigés par les analphabètes à 5,3% chez les individus dont le chef de ménage a atteint ou dépassé le niveau secondaire.

De même, on remarque que la pauvreté laborieuse est discriminante en fonction des conditions de vie. Elle est de 37,5% chez les individus appartenant à 20% des ménages les plus pauvres alors qu'il n'existe aucun travailleur pauvre dans les 20% des ménages les plus nantis.

D'autres variables jouent également un rôle important dans la caractérisation de la pauvreté laborieuse. C'est ainsi qu'on remarque le taux de pauvreté laborieuse est plus élevé chez les individus dont le chef de ménage est un homme que chez les individus dont le ménage est dirigé par une femme (27,9% contre 22,8%).

La pauvreté laborieuse est plus présente chez les mariés et les autres formes de statut matrimonial (divorcé, séparé, veuf, etc.) que chez les célibataires. On note également que l'incidence de la pauvreté laborieuse varie en fonction du statut dans l'emploi de 7,5% chez les salariés à 33,1% chez ceux qui travaillent dans leur propre compte.

Enfin, des variations importantes de l'incidence de la pauvreté laborieuse ont été observées en fonction du secteur institutionnel. Ainsi, les actifs œuvrant dans le secteur privé (31%) subissent plus le phénomène comparativement à ceux qui travaillent dans le secteur public (5,9%) ou qui occupent d'autres formes d'emploi (18,4%). Une explication probable est que cela tient à l'importance prépondérante du secteur informel dans le privé.

6. Interrelations entre la pauvreté et l'emploi

6.1. Quelques statistiques descriptives

Le travail étant l'une de principales sources de revenu, on doit s'attendre à ce que la pauvreté monétaire soit discriminante en fonction des caractéristiques du marché du travail. Au Niger, les plus faibles proportions des pauvres s'observent dans les ménages dont le chef est un salarié du secteur public.

A l'inverse, les ménages dont le chef est indépendant agricole enregistrent le taux de pauvreté le plus élevé. Ce résultat tient non seulement au fait que les indépendants agricoles se caractérisent par un faible niveau d'instruction, mais aussi vivent essentiellement en milieu rural où ils pratiquent une agriculture de subsistance (à petites échelles).

En tant qu'indicateur principal de la qualité des ressources humaines, le niveau d'instruction du Chef de Ménage (CM) est aussi une variable discriminante. On constate que la pauvreté diminue régulièrement avec le niveau d'instruction du CM allant de 67,9% pour les individus appartenant aux ménages dont les chefs sont analphabètes à 5,1% pour ceux qui vivent des ménages dont les chefs ont un niveau supérieur.

L'incidence de la pauvreté présente des variations considérables en fonction de la branche d'activité. Ainsi, en 2008, a-t-il été constaté qu'elle est de 63,7% chez les Nigériens travaillant dans le secteur primaire contre 49,3% et 50,18% respectivement chez ceux qui œuvrent dans le commerce et chez ceux qui travaillent dans les services.

Tableau 19 : Evolution de la pauvreté (%) selon les caractéristiques du marché du travail

	Indicateurs de pauvreté en 2005			Indicateurs de pauvreté en 2008		
	Incidence	Profondeur	Sévérité	Incidence	Profondeur	Sévérité
Niveau d'instruction du CM						
Aucun	65,1	25,3	12,9	67,9	23,2	10,3
Coranique	65,2	26,6	13,8	55,6	17,1	6,8
Alphabétisé	63,4	25,7	14	62,1	31,3	9,1
Primaire	59,7	21,1	10	51,2	15,5	6,4
Secondaire	31,8	10,2	4,6	36,1	11,4	4,9
Professionnel/Technique	12,6	3	1	6,7	1,6	0,6
Supérieur	7,7	0,5	0,1	5,1	0,5	0,1
Groupe socioéconomique du CM						
Salarié public	19,7	4,5	1,6	17,7	5,2	2,0
Salarié privé	27,2	8,1	3,4	34,0	11,2	4,9
Indépendant agricole	69,0	27,5	14,2	63,8	21,2	9,1
Indépendant non agricole	55,7	20,4	10,0	58,0	18,3	7,7
Sans emploi	60,8	24,7	12,9	48,4	16,9	8,0
Branche d'activité habituelle						
Primaire				63,7		
Industries				61,0		
Commerce				49,3		
Services				50,2		
Indéterminé				40,3		
Situation du moment						
Actif occupé				37,4		
Chômeur au sens du BIT				66,4		
Inactif				65,6		
National	62,1	24,1	12,3	59,5	19,6	8,4

Source : INS, « Rapport de l'ENBC_2007/2008 ».

En outre, toujours en 2008, il faut noter que l'incidence de la pauvreté est plus élevée chez les chômeurs au sens du Bureau International du Travail (66,4%) et chez les inactifs (65,6%) que chez les actifs occupés (37,4%).

6.2. Présentation des données et du modèle

Dans ce paragraphe, on se propose d'expliquer la pauvreté par certaines variables relatives à la position des individus vis-à-vis du marché du travail. La base des données qui sera utilisée provient de l'Enquête Nationale Budget Consommation de 2008 (ENBC_2008). Elle contient entre autres des informations relatives:

- Niveau d'instruction
- A la situation dans l'activité du moment (actif occupé, inactif ou chômeur),
- A la situation habituelle qui ne concerne que les actifs (sans emploi ou occupé),

- Le statut dans l'emploi (cadre supérieur, cadre moyen ou agent de maîtrise, ouvrier qualifié ou non, manoeuvre, stagiaire rémunéré, appelé de service civique national, contractuel, payé à la tâche),
- Le statut dans l'activité (permanent, à durée déterminée ou temporaire (cas de saisonnalité),
- Au secteur institutionnel habituel (salarié public, salarié privé, indépendant, autre dépendant),
- A la branche d'activité habituelle (primaire, commerce, industrie, services, indéterminé),
- Au groupe socio-économique habituel (salarié public, salarié privé, indépendant agricole, indépendant non agricole, sans emploi),
- A la durée du chômage et à celle de recherche d'un emploi,
- Aux mécanismes par lesquels les sans emplois subviennent à leurs besoins,
- Etc.

Mais, pour éviter ou limiter les erreurs de spécification (notamment l'absence des variables pertinentes dans le modèle) d'autres variables pourront y être introduites.

Par ailleurs, à partir de cette base des données, il a été construit un indice de pauvreté monétaire (variable binaire) qui prend la valeur de 1 si l'individu est considéré pauvre au vu du seuil de pauvreté fixé et 0 sinon. Ainsi, un modèle LOGIT binaire dont cet indice est la variable dépendante sera spécifié en privilégiant les variables ayant trait à la question d'emploi notamment celles qui sont sus énoncées. Un filtre a été mis pour ne sélectionner que les individus ayant un âge supérieur ou égal à 15 ans (actifs potentiels).

Ce choix se justifie d'une part par le fait que l'un des objectifs assignés à ce travail est la prise en compte de la dynamique du marché de travail dans la lutte contre la pauvreté. D'autre part, il serait difficile de pouvoir expliquer l'emploi à partir de la base des données disponible dans la mesure où celle-ci ne contient les variables relatives aux principaux déterminants théoriques de l'emploi (croissance de l'activité économique, taux de salaire, progrès technique, etc.).

6.3. Estimation du modèle et interprétation des résultats

Les résultats de l'estimation présentés dans le tableau ci-dessous ne concernent que les variables significatives c'est-à-dire celles dont au moins l'une des modalités est significative.

On observe que, comparativement à ceux qui ont un emploi permanent, ceux dont l'emploi est à durée déterminée encourent plus de deux (2,62) fois plus de risque d'être pauvres. La précarité de l'emploi est donc un facteur déterminant de la pauvreté. En effet, si la majorité des actifs tirent leur revenu de leur travail, la précarité de l'emploi est souvent synonyme de l'irrégularité des revenus salariaux.

Tableau 20 : Résultats de l'estimation du modèle

VARIABLES ET LEURS MODALITES	COEFFICIENT	SIGNIFICATIVITE	ODDS RATIO	SIGNIFICATIF A 1%	SIGNIFICATIF A 5%
Milieu de résidence					
Urbain (référence)					
Rural	1,21	0,000	3,37	Oui	Oui
Statut matrimonial du chef de ménage					
Célibataire					
Marié monogame	2,408	0,039	11,11	Non	Oui
Marié polygame	1,754	0,033	5,776	Non	Oui
Autres	2,484	0,004	11,991	Oui	Oui
Secteur institutionnel					
Administration publique	1,324	0,528	3,76	Non	Oui
Entreprise privée (référence)	0,051	0,871	1,1	Non	Non
Entreprise individuelle	1,98	0,05	7,25		
Autres	2,611	0,00	13,61	Oui	Oui
Emploi					
Actif occupé (référence)					
Actif non occupé	2,62	0,032	13,7	Non	Oui
Statut dans l'activité					
Permanent (référence)					
A durée déterminée	0,96	0,011	2,62	Non	Oui
Temporaire	1,19	0,817	3,29		
Branche d'activité habituelle					
Primaire	1,78	0,001	5,94	Oui	Oui
Industries	0,88	0,137	2,41	Non	Non
Commerce	1,02	0,002	2,78	Oui	Oui
Service (référence)					
Autres	1,23	0,705	3,42	Non	Non

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ENBC_2007/2008

L'importance de l'emploi dans la lutte contre la pauvreté se confirme également à travers la probabilité d'être pauvre qui est d'environ quatorze (13,7) fois plus forte chez les actifs non occupés que chez les actifs occupés.

La probabilité de subir la pauvreté varie assez fortement en fonction de la branche d'activité habituelle. C'est ainsi qu'on remarque que, par rapport aux actifs employés dans les services, le risque d'être pauvre est environ six (5,94) fois plus élevé chez les actifs qui s'adonnent aux activités primaires. En fait, cela est une conséquence probable du fait que le secteur n'exige pas une main-d'œuvre qualifiée. Il se caractérise aussi par la faiblesse de la productivité et donc du salariat. En outre, ce secteur est dominé par l'informel et donc par l'absence de lois protégeant les travailleurs par exemple en leur garantissant un minimum vital (comme le SMIG). Une remarque similaire pourrait être faite en considérant le secteur commercial. On constate que les actifs qui y travaillent encourent environ trois (2,78) fois plus de risque de vivre en dessous du seuil de la pauvreté que ceux dont les services sont les principales activités.

D'importants écarts dans la probabilité d'être pauvre ont aussi été constatés en fonction du secteur institutionnel. En effet, en comparaison avec les

employés du secteur privé formel, les employés de l'administration publique sont environ quatre (3,76) fois plus vulnérables à la pauvreté. Pourtant, l'Etat est le principal pourvoyeur d'emplois dans le secteur moderne. Toutefois, comme il a été constaté au point 3.2, le secteur privé est de plus en plus émergent et exigeant en termes de qualité de ressources humaines. Les promoteurs des activités privées ont donc intérêt à verser des salaires corrects à leurs employés pour arriver à cette fin (voir théorie du salaire d'efficience). Les employés des entreprises individuelles ont, quant à eux, une probabilité d'être pauvre de plus de sept (7,25) fois plus importante que celle des employés du secteur privé formel. Ce résultat renvoie également au caractère informel et à la gestion familiale (sans tenir compte d'aucun critère de qualité de la main-d'œuvre) qui prévalent dans ce domaine. Il s'agit des activités à petites échelles souvent gérées dans l'enceinte de la famille.

Des variables autres que celles relatives à la dynamique du marché du travail jouent également un rôle important dans l'explication de la pauvreté. Parmi celles-ci, seuls le milieu de résidence et le statut matrimonial du chef de ménage présentent une influence significative ici. Ainsi, on remarque que les actifs potentiels vivant en milieu rural présentent un risque d'être pauvre plus de trois fois (3,37) supérieur à celui des actifs vivant en milieu urbain. De façon identique, les actifs potentiels vivant dans les ménages dirigés par des célibataires ont moins de risque d'être pauvres que ceux qui vivent dans les ménages dont les chefs présentent les autres formes du statut matrimonial (mariés monogames, mariés polygames, etc.).

Conclusion et recommandations

Au Niger, la pauvreté et le chômage sont deux phénomènes très préoccupants. Plus crucial encore est que l'emploi ne protège nécessairement contre la pauvreté. En effet, il a été constaté que 27,5% des actifs occupés vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Cela suscite une nouvelle interrogation : à quelle relation doit-on s'attendre entre la pauvreté et l'emploi ? Sous une apparence évidente, la réponse à cette question a fait l'objet des débats houleux d'un point de vue théorique.

Toutefois, au-delà de toutes ces considérations, pour le cas spécifique du Niger, il a été estimé, à partir d'un modèle LOGIT, une relation entre la pauvreté et certaines variables en mettant un accent particulier sur celles qui se rapportent aux dynamiques du marché du travail. Les principaux constats issus de cette estimation sont les suivants :

- comparativement à ceux qui ont un emploi permanent, ceux dont l'emploi est à durée déterminée encourtent plus de deux (2,62) fois plus de risque d'être pauvres.
- la probabilité d'être pauvre est environ quatorze (13,7) fois plus forte chez les actifs non occupés que chez les actifs occupés.
- par rapport aux actifs employés dans les services, le risque d'être pauvre est environ six (5,94) fois plus élevé chez les actifs qui s'adonnent aux activités primaires.
- les actifs travaillant dans le secteur commercial encourtent environ trois (2,78) fois plus de risque de vivre en dessous du seuil de la pauvreté que ceux dont les services sont les principales activités.
- en comparaison avec les employés du secteur privé formel, les employés de l'administration publique sont environ quatre (3,76) fois plus vulnérables à la pauvreté.
- les employés des entreprises individuelles ont, quant à eux, une probabilité d'être pauvre de plus de sept (7,25) fois plus importante que celle des employés du secteur privé formel.

Au vu de ces résultats, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Accélérer la mise en œuvre effective de la politique nationale de l'emploi en vue de promouvoir les emplois décents et de lutter contre la précarité.
- Mettre en place des mécanismes incitatifs dans le secteur primaire notamment à travers d'importants appuis à la création des emplois ruraux afin d'améliorer la productivité du travail dans ce secteur.
- Accélérer le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale.

Bibliographie

- 1- DSCN (2001), « RGP/H 2001», Niamey, Niger.
- 2- DSCN (1988), « RGP/H 1988», Niamey, Niger.
- 3- DSCN (1995), « Enquête nationale sur le secteur informel», Niamey, Niger.
- 4- INS (2005), « Enquête QUIBB 2005 », Niamey, Niger.
- 5- INS (2008), « ENBC_2007/2008 », Niamey, Niger .
- 6- Abdou A. et al. (2006), « Emploi, chômage et pauvreté au Niger », INS, Niamey, Niger.
- 7- Secrétariat permanent de la SRP (2008), « SDRP 2008-2012 », Niamey, Niger.
- 8- ANPE (2009), « Politique Nationale de l'Emploi (PNE) », Niamey, Niger.
- 9- ANPE, « Un instrument d'emploi au service de tous : les programmes de l'Agence »
- 10- Malthus T. R. (1798), « Essai sur les principes de population», INED, Londres, traduit par Vilquin E (1980)
- 11- Julien D. (2006), « Pauvreté laborieuse et protection sociale », Centre d'analyse stratégique, Paris, France.
- 12-Françoise D. (1999), « Introduction aux théories économiques », La Découverte, Paris, France.
- 13- Bailly J-L. et al. (1999), « Macroéconomie », Bréal, Paris, France.
- 14- Pascal S. (1999), « Macroéconomie », PUF, Paris, France.
- 15- Joseph S. (2000), « Principes d'économie moderne », De Boeck Université s.a, Bruxelles, Belgique.
- 16- Ministère de la Fonction Publique et du Travail (2008), « Evolution des effectifs de la Fonction Publique », Niamey, Niger.
- 17- Selon C. Maldonado et J. Gasarian (2004), « Secteur informel : fonctions macroéconomiques et politiques gouvernementales : cas du Niger », BIT, Genève, Suisse.
- 18- Philippe H. et Georges P. (1995), « L'Afrique des incertitudes », PUF, Paris, France.
- 19- Abdou L. (1999), « Structure du marché du travail et pauvreté urbaine : cas de Niamey », FSEJ, Niamey, Niger.
- 20-D/PAIPCE (1992), « Enquêtes sur la réalisation des investissements par les bénéficiaires des départs volontaires 1988-1991», Niamey, Niger.
- 21- D/PAIPCE (1999), « Enquêtes sur la réalisation des investissements par les bénéficiaires des départs volontaires 1997-1998», Niamey, Niger.
- 22- Banque Mondiale (1996), « Niger : évaluation de la pauvreté », Washington, USA.
- 23- Jacques L. (1997), « Vérités et mensonges sur le chômage », Odile Jacob, Paris, France.
- 24- www.anpe@anpe-niger.ne

Annexes

Tableau 21 : Grille indiciaire de la Fonction Publique en vigueur 2008

Classe	Echelon	CATEGORIE A			CATEGORIE B		CATEGORIE C		CATEGORIE D	
		A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2	D1	D2
2 ^{ème} classe	1er échelon	306	266	231	201	175	152	132	115	100
	2ème échelon	321	280	244	212	185	161	140	122	107
	3ème échelon	336	294	256	224	195	170	149	130	113
	4ème échelon	352	308	269	236	206	180	158	138	120
1ère classe	1er échelon	385	338	297	260	229	201	176	155	136
	2ème échelon	403	354	311	274	241	212	186	164	144
	3ème échelon	420	370	326	287	253	223	197	173	153
Classe principale	1er échelon	457	404	358	316	280	247	219	193	171
	2ème échelon	476	422	374	331	294	260	230	204	181
	3ème échelon	496	440	391	347	308	273	243	215	191
Classe exceptionnelle	1er échelon	537	478	426	380	338	301	268	239	213
	2ème échelon	558	498	444	397	354	316	282	252	225
	3ème échelon	579	518	463	414	370	331	296	265	237
	4ème échelon	600	538	482	432	387	347	311	278	249

NB : La valeur du point d'indice est actuellement de 4180 FCFA

Source : Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi

Tableau 22 : Taux d'activité et de chômage selon certaines caractéristiques en 2008

Région	Taux d'occupation (%)	Taux de chômage (%)	Taux d'inactivité (%)
Agadez	57,56	3,16	39,28
Diffa	33,13	1,97	64,9
Dosso	35,02	0,44	64,54
Maradi	51,55	2,24	46,21
Tahoua	31,93	5,37	62,7
Tillabéri	40,48	0,36	59,16
Zinder	42,73	1,49	55,78
CUN	48,88	2,76	48,36
Âge			
15-29 ans	29,62	2,1	68,28
30-49 ans	54,85	3,12	42,03
50-64 ans	51,04	1,43	47,53
65 ans et+	5,87	1,47	6,6
Milieu de résidence			
Urbain	51,33	2,43	46,24
Rural	39,24	2,21	58,55
Sexe			
Masculin	55,82	4,27	39,91
Féminin	29,03	0,52	70,45
Niger	41,42	2,25	56,33

Source : INS, ENBC_2007/2008

Tableau 23 : Répartition (%) de la population occupée selon quelques caractéristiques

Age	% de la population sans emploi	% de la population occupée
15-29 ans	31,68	68,32
30-49 ans	19,61	80,39
50-64 ans	18,31	81,69
65 ans et plus	34,5	65,5
Région		
Agadez	37,26	62,74
Diffa	42,17	57,83
Dosso	23,29	76,71
Maradi	15,61	84,39
Tahoua	34,35	65,65
Tillabéri	29,36	70,64
Zinder	18,15	81,85
CU Niamey	42,19	57,81
Milieu de résidence		
Urbain	37,02	62,98
Rural	23,68	76,32
Sexe		
Masculin	6,34	93,66
Féminin	43,07	56,93
Ensemble Niger	26,10	73,90

Source: INS, ENBC_2007/2008

Tableau 24 : Répartition de la population active occupée par secteur institutionnel selon la région

	Salariés publics	Salariés privés	Indépendants agricoles	Indépendants non agricoles
Agadez	3 690	6 524	1 694	48 082
Diffa	8 450	1 335	62 502	39 134
Dosso	15 946	8 943	538 846	107 020
Maradi	23 181	10 009	822 584	248 117
Tahoua	17 100	17 208	646 874	184 663
Tillabéri	9 790	11 171	546 642	96 360
Zinder	12 474	9 520	913 886	168 439
Niamey	43 973	44 552	14 967	208 431
Niger	134 604	109 262	3 547 995	1 100 246

Source: INS, ENBC_2007/2008

Tableau 25 : Taux de sous-emploi par région en 2005

Région	Taux de sous emploi (%)
Agadez	38,25
Diffa	46,76
Dosso	22,26
Maradi	28,76
Tahoua	34,3
Tillabéri	48,07
Zinder	35,65
C,U,N	36,51
Niger	34,62

Source: INS, QUIBB_2005

Tableau 26 : Pauvreté et caractéristiques du chef de ménage en 2005

Groupe d'âge du chef de ménage	Incidence de la pauvreté (%)
15-24	43,5
25-29	51,6
30-34	58
35-39	62,5
40-44	60,8
45-49	68,6
50-54	65,5
55-59	64,3
60-64	60,8
65-69	67,6
70-74	65,3
75-79	61,7
80 et +	61,9
Branche d'activité principale	
Agriculture	68,8
Mines/carrières	56,2
Production/transformation	51,0
Construction	64,0
Transport	32,3
Commerce/vente	53,9
Services	49,5
Éducation/santé	22,7
Administration	22,4
Autre	60,3
Statut dans l'emploi	
Employeur	45,9
Travail à son propre compte	65,0
Salarié/e	23,0
Employé/e de maison	54,3
Apprentie non payé/e	61,3
Autres	51,6
Total	62,1

Source: INS, QUIBB_2005